

DIPLOME INTER-UNIVERSITAIRE (D.I.U.)  
Le Sommeil et sa Pathologie

**COORDONNATEURS NATIONAUX: Pr C SCHRÖDER (Strasbourg), Pr W TRZEPIZUR (Angers)**

Avec la participation des Universités d'Amiens (Dr Basille-Fantinato), Angers (Dr Meslier, Pr Gagnadoux, Pr Trzepizur), Bordeaux (Pr Philip), Brest (Pr Leroyer, Dr Lecadet), Dijon (Pr Bonniaud, Pr Giroud, Dr M Georges), Grenoble (Pr Tamisier), Limoges (Pr Melloni, Dr Khalil), Lille (Pr Charley Monaca), Marseille (Dr I Lambert), Montpellier I (Dr Carlander, Pr Dauvilliers), Nancy (Pr Chaouat), Nantes (Dr Leclair), Université de Paris (Pr Delclaux, Pr d'Ortho, Pr Leger, Pr Fauroux), Université Pierre et Marie Curie, UPMC (Pr Arnulf, Dr S Launois), Paris Sud (Dr G Roisman, Dr JM Petitjean), Paris Est-Créteil, UPEC (Dr Boyer), Poitiers (Pr Meurice, Pr Neau, Pr Drouot), Reims (Dr C Launois), Rouen (Pr Cuvelier), Saint-Etienne (Pr Roche, Dr Court-Fortune), Strasbourg ULP (Pr Bourgin, Pr Kessler), Toulouse (Pr Géraud), Tours (Pr De Toffol, Pr Diot, Dr Limousin).

**ORGANISATION ET PROGRAMME**

Ce Diplôme Inter-Universitaire comporte des enseignements théoriques et des travaux pratiques obligatoires.

1°) UN ENSEIGNEMENT THEORIQUE associant des cours en présentiels et des cours en e-learning pour un total de 104 heures d'enseignement, les cours en présentiels sont dispensés lors de QUATRE SEMINAIRES répartis en 3 sessions de 2 jours.

- **Séminaire 1 : LE SOMMEIL NORMAL** : *Physiologie du sommeil normal. Physiologie des grandes fonctions du sommeil. Techniques d'exploration du sommeil et de la vigilance*
- **Séminaire 2 : INSOMNIE – CHRONOBIOLOGIE**. *Insomnies. Troubles des rythmes circadiens du sommeil, Psychiatrie, Environnement.*
- **Séminaire 3 : PATHOLOGIE RESPIRATOIRE DU SOMMEIL – PEDIATRIE**. *Respiration pendant le sommeil, Syndrome d'apnées et hypopnées obstructives du sommeil (physiopathologie, épidémiologie, comorbidités, traitements), Pathologie broncho-pulmonaire et sommeil. Pathologie neuro-musculaire et restrictive. SAS central. Obésité. Troubles respiratoires du sommeil en pédiatrie (physiopathologie, épidémiologie, diagnostic et traitement). Insomnie de l'enfant.*
- **Séminaire 4 : HYPERSOMNIE – PARASOMNIE – TROUBLES MOTEURS**. *Aspects épidémiologiques. Hypersomnies (narcolepsie, hypersomnie idiopathique...). Parasomnies. Epilepsies et sommeil. Syndrome des jambes sans repos et mouvements périodiques. Hypersomnie de l'enfant. Troubles du sommeil et pathologie neurologique.*

Les cours présentiels seront réalisés à PARIS (Faculté BICHAT Paris 18<sup>ème</sup>) aux dates suivantes:

- Séminaires 1 et 2 : 18 et 19 Janvier 2021
- Séminaire 3: 8 et 9 mars 2021
- Séminaire 4: 15 et 16 avril 2021

2°) TRAVAUX PRATIQUES OBLIGATOIRES

D'une durée totale de 84 heures effectives, les travaux pratiques sont effectués dans l'Unité de Sommeil de l'Université d'inscription. Ces travaux pratiques doivent permettre à l'étudiant de se familiariser avec les différentes techniques utilisées dans les Unités de Sommeil, d'apprendre à interpréter les enregistrements polysomnographiques effectués chez des sujets de tous âges, normaux ou pathologiques, et de se familiariser avec la clinique du sommeil. L'acquisition des objectifs sera contrôlée lors d'une l'épreuve orale devant un jury constitué d'au moins trois membres dont au moins deux extérieurs à la Faculté d'origine.

**RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTION**

Sont autorisés à s'inscrire les Docteurs en Médecine, Chirurgie Dentaire ou Pharmacie ; les étudiants ayant validé le 2<sup>ème</sup> cycle des études médicales, les étrangers possédant des titres équivalents, les titulaires d'une thèse d'université dans le domaine scientifique. Pour les conditions d'inscription, une dérogation peut être sollicitée auprès de l'un des deux coordonnateurs. Nombre d'étudiants limité.

- **L'inscription n'est possible qu'après accord du responsable universitaire local pour la réalisation des travaux pratiques dans les Universités suivantes : Amiens, Angers, Bordeaux, Brest, Dijon, Grenoble, Lille, Limoges, Marseille, Montpellier, Nancy, Nantes, Paris Descartes, Paris Pierre et Marie Curie (UPMC), Paris Denis Diderot, Paris Sud, Paris Est-Créteil (UPEC), Poitiers, Reims, Rouen, Saint-Etienne, Toulouse, Strasbourg et Tours**

- **Droits d'inscription** : Droits de base universitaire (selon l'Université d'inscription) + Droits complémentaires

- **Clôture des inscriptions** : 30 Octobre 2020 ; date de la transmission des inscrits par les responsables locaux aux coordonnateurs.

- **Date de début des cours** : Décembre 2020 à Paris (Faculté BICHAT – Paris 18<sup>ème</sup>). L'accès aux cours en e-learning ne sera possible qu'après confirmation de l'inscription par l'Université d'accueil.

- **La validation du D.I.U. nécessite** : Une note  $\geq 10/20$  à l'épreuve écrite d'une durée de 4 heures centralisée à Paris et à l'épreuve orale qui sera réalisée devant un jury régional constitué d'au moins trois membres dont deux au moins extérieurs à la faculté d'origine et après validation des travaux pratiques. Une note inférieure à 10 à l'une des deux épreuves ne permet pas l'obtention du diplôme, mais permet de garder le bénéfice de l'autre épreuve si la note a été supérieure ou égale à 10 et ce pour une période d'un an. Une note inférieure à 10 lors de l'épreuve orale nécessite de valider à nouveau les travaux pratiques l'année suivante en cas de nouvelle inscription à cette épreuve.

Pour tout renseignement supplémentaire, s'adresser au responsable universitaire de l'université d'inscription (c'est à dire de celle dont dépend le stage pratique).

**Coordination nationale**

Pr C. SCHRÖDER, Strasbourg  
Pr W. TRZEPIZUR, Angers